

La prise en compte du genre dans l'action climatique en Côte d'Ivoire

Principaux jalons atteints entre 2018 et 2020



DÉCEMBRE 2018 – Une analyse fournit des recommandations pour intégrer les considérations de genre dans la proposition de financement du processus de Plan National d'Adaptation (PNA) soumise au Fonds vert pour le climat (FVC).



FÉVRIER 2019 – Le FVC approuve le financement de la proposition de la Côte d'Ivoire visant le développement du processus de PNA du pays durant la période 2019–2022.



JANVIER ET JUILLET 2020 – Deux conseillers nationaux en genre sont mis à disposition pour accompagner le Ministère de l'Environnement.



MARS 2020 – La Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques 2020–2024 identifie une vision commune : « À l'horizon 2030, toutes les actions de lutte contre les changements climatiques en Côte d'Ivoire intègrent les questions liées au genre et à l'inclusion sociale ».



JUILLET 2020 – Le Ministère de la Femme initie la révision du Document de politique nationale genre, notamment en vue d'intégrer les questions liées aux changements climatiques.



OCTOBRE 2020 – Un avant-projet de Loi relative à la lutte contre les changements climatiques renforce le mandat de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques.



DÉCEMBRE 2020 – La révision des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) prend en compte le genre de façon transversale dans les secteurs prioritaires.

